

Enseigner la veille informationnelle...

—
Volume 2

MEDIAODOC

N° 9 - DÉCEMBRE 2012

VEILLE ET CURATION
COMME OBJET D'APPRENTISSAGE

COMPTES-RENDUS DE SÉQUENCES



FADBEN
CDI
**FEDERATION
DES ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES
DE L'EDUCATION NATIONALE**
25, rue Claude Tillier - 75012 Paris - fadben@wanadoo.fr

www.fadben.asso.fr

Sommaire

VEILLE ET CURATION COMME OBJET D'APPRENTISSAGE

2 *Olivier Le Deuff.* Curation et logique documentaire. Pour des maîtres d'armes numériques

5 *Richard Peirano.* Veiller / Apprendre

COMPTES-RENDUS DE SÉQUENCES

Hélène Mulot. De l'éducation aux médias à la mise en place d'un système de veille informationnelle 7

Sophie Bon. Mettre en place une veille sur la presse dans le domaine santé/social 15

Florence Michaux-Colin. Un travail d'avant-veille. Initier des élèves de lycée
à une démarche de veille documentaire universitaire 17



Présidente : Martine Ernout
Suivi éditorial : Ivana Ballarini-Santonocito
Création graphique : Kthy Drouadène - www.papillonage.fr
Agnès Ledem
Imprimerie Topgraphic - Angers

FEDERATION
DES ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
25, rue Claude Tillier - 75012 Paris - fadben@wanadoo.fr

www.fadben.asso.fr

Abonnement servi aux adhérents
Vente au numéro : 10 €

ISSN 1260-7649

Poursuivant la réflexion sur la veille informationnelle en tant qu'objet d'enseignement, ce numéro propose essentiellement des comptes-rendus de séquences menées par les professeurs documentalistes. Celles-ci ne sont pas à prendre comme des séquences types mais plutôt comme des modèles exploratoires ouverts, des expérimentations allant vers une didactisation de la notion de veille visant à la mettre à la portée des élèves du secondaire.

Nous souhaitons avant tout, dans cette réflexion didactique, mettre en garde contre une utilisation « gadget » des outils de veille ou de curation qui en viendrait à éloigner l'utilisateur de l'étude du document original lui-même ainsi que de son contenu informationnel. Tout en voulant opérer, dans le foisonnement des publications en ligne, un tri par centre d'intérêt de ressources fiables et pertinentes à destination d'une communauté d'affinité, le piège des outils de veille actuels est d'en rester au simple signalement qui, par sa facilité et son abondance peut vite atteindre un niveau de saturation, voire se transformer en info-pollution. Ainsi, sur *Twitter*, un tweet posté se perd vite sous l'effet avalanche lié à la quantité de tweets postés simultanément en l'espace d'une minute, faisant qu'un tweet posté la veille nécessite une telle remontée dans le temps et la liste qu'il perd toute visibilité et semble ne plus être d'actualité.

Face à ce flot continu de signalements comment mettre de l'ordre et créer des repères ? Comment se recentrer sur l'utile dans un objectif précis face à la tentation du potentiellement intéressant ? La notion de pertinence est ici à réinterroger. Si une bonne veille peut aider à résoudre les problèmes de fiabilité de l'information, la question de la pertinence, ainsi que celle de l'architecture de l'information et du système de veille lui-même deviennent cruciaux. Apprendre à mettre en place une veille intelligente devient alors une compétence indispensable à acquérir par les élèves, avec son lot de connaissances spécifiques.



Mais ce qu'il convient d'apprendre, notamment dans le cadre scolaire, ce n'est pas tant la maîtrise des outils et des pratiques spécifiques qu'ils induisent, car de ce côté les élèves savent généralement faire, ou y arrivent très vite. Dès lors les apprentissages scolaires sont plutôt à orienter du côté de la maîtrise intellectuelle de pratiques informationnelles qui, mises à la portée de tout le monde, démultipliées par une technique foisonnante et des intérêts commerciaux latents, se voient soumises à des effets de mode jusqu'à en devenir anarchiques, polluantes et, surtout, vides de tout sens.

Il devient donc nécessaire d'entamer et de poursuivre ce travail de didactisation, déjà amorcé sur le terrain par certains de nos collègues, de la notion de veille informationnelle et des notions qui lui sont associées, afin que les pratiques de veille et leurs outils puissent être appréhendés différemment par les élèves, en dépassant le simple usage pour accéder à l'intelligibilité des outils et des pratiques. L'objectif pédagogique étant de dépasser la « bonne » méthodologie (en admettant qu'elle existe !), afin de passer de l'usage à l'appropriation, en passant par la compréhension et la créativité.

Curation et logique documentaire

Pour des maîtres d'armes numériques

Olivier Le Deuff

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication
Université de Bordeaux 3

Veille et curation
comme objet
d'apprentissage

La curation n'est pas une révolution. Elle consiste dans la redécouverte du besoin de disposer d'une sélection de l'information organisée, thématisée avec la possibilité d'inclure des résumés au moins indicatifs voire des résumés critiques. La curation ne doit donc pas reposer sur la mise en place d'un simple outil, sans quoi il est tentant de partager l'analyse polémique et provocatrice de Frédéric Martinet¹ qui exprime d'ailleurs de sérieuses réticences envers ces outils. Ces dispositifs dits de curation ne s'avèrent réellement opérationnels que s'ils confèrent des moyens de compréhension facilitée, et donc le moyen de produire de nouvelles idées. L'objectif est donc de considérer que les outils vont nous permettre d'y voir plus clair dans une masse d'informations, afin de pouvoir notamment prendre une décision réfléchie. L'ennemi de la curation, en tant qu'écologie de l'esprit, est d'ailleurs l'incurie, l'ordre du règne de la bêtise : « *L'incurie est l'absence totale de soin. Tout soin requiert des instruments, mais lorsque ces instruments ne sont plus entre nos mains, alors l'incurie guette. L'incurie désigne ainsi la délégation de sa responsabilité à des techniques de soin que l'on ignore* ».²

La définition précédente montre de suite la limite des outils de curation, car ils peuvent être autant des instruments de libération que des sources d'aliénation. Par conséquent, il s'agit également de porter une attention critique sur ces dispositifs. En premier lieu figure ce fameux risque de « négligences », le fait de ne pas lire des documents par manque de temps, par fainéantise ou par et incompétences. Et la curation ne l'évite pas, elle regroupe, collecte, agrège tout autant qu'elle empile dans de jolies boîtes. Mais elle ne garantit pas qu'une lecture a été effectuée par le « curateur », ni que celui qui tombera sur l'instrument de curation ira découvrir par lui-même le document. Le risque pédagogique est donc de faire utiliser ces outils de collecte à des élèves qui n'auront parcouru aucun document sélectionné de manière exhaustive. Le risque serait de privilégier une approche simplement esthétique de la sélection de l'information qui présenterait les apparences d'un travail de sélection sans réelle assimilation.

Il faut donc resituer la curation dans l'optique de la culture de l'information, c'est-à-dire en prendre la réelle mesure et portée en demeurant dans la double majorité à la fois technique et intellectuelle. Les outils de la curation ne sauraient remplacer une formation à l'information et peuvent donner l'illusion de maîtrise de compétences informationnelles car il ne suffit pas de collecter de l'information pour la présenter de façon agréable. Paradoxalement, certaines utilisations, y compris en classe, sont en fait bien éloignées d'une véritable culture documentaire, tant la prise en main de l'outil et la réalisation de l'aspect esthétique de la collecte peuvent nuire au véritable travail d'étude sur les documents. Sans doute faut-il également envisager de didactiser l'outil de curation en le remplaçant dans une lignée plus longue et surtout en tentant d'expliquer ses principes, ses présupposés et ses limites. Il reste ensuite à ne pas différer le contact avec le document.

Et c'est là qu'apparaît le besoin d'un retour à une analyse documentaire somme toute classique avec la production de résumés critiques et informatifs qui épargneront une lecture exhaustive au public visé par le dispositif de curation. On oublie trop souvent que la réalisation d'un dispositif de curation suppose la prise en compte du public visé. Les curateurs ne doivent pas être de simples passeurs d'information mais davantage des médiateurs critiques. La capacité à sélectionner et à évaluer l'information requière un entraînement et de la pratique qui ne peuvent se réaliser que sur du long terme. Or les outils de curation peuvent parfois conférer l'impression qu'elle s'apprend de manière spontanée. Par conséquent, les outils du numérique requièrent des « maîtres d'armes », capables de maîtriser le caractère à double tranchant des outils et d'en enseigner toutes les subtilités. Surtout, le maître d'arme saura rappeler que le plus important repose d'abord sur l'exercice de sa capacité de jugement et que cette capacité s'exerce aussi sur les outils utilisés.

Devenir des maîtres d'armes numériques

Les « maîtres d'armes numériques » ne sont pas que de simples manieurs d'outils mais ceux qui savent les utiliser à bon escient et donc ne pas en abuser. Car l'art surpasse l'outil, si bien que les savoirs et les connaissances gardent toute leur importance sous peine de se contenter d'usages simplistes. Or, ceux qui en restent à des usages de base sont quelque peu dépossédés de savoirs qui ont été transférés dans les logiciels, ce qui constitue une forme de dépossession³.

Tous les enseignants ne sont pas des maîtres d'armes numériques. On peut espérer qu'il en existe tout de même, notamment parmi les professeurs documentalistes. Pourtant, le besoin de formation est crucial afin de conférer aux élèves les moyens d'utiliser au mieux les outils qu'ils ont à disposition. Il en existe certes d'excellents comme *Diigo*, plutôt orienté veille, ou bien encore *Evernote*⁴, qui permet de gérer des notes diverses, voire de réaliser des opérations de veille en le couplant avec d'autres outils, notamment en utilisant un outil de circulation de l'information entre applications comme *Ifitt*⁵. Mais les outils ne sont que des instruments d'apparats si on ne sait pas réellement s'en servir. On n'a jamais jugé un chevalier seulement à la qualité ou à la seule esthétique de son armure et de son épée mais davantage dans sa capacité à manier ses instruments avec dextérité. Hélas, la tentation est de privilégier sans cesse cette approche par des instruments de flatterie individuels et collectifs dont le dernier avatar institutionnel est représenté par le projet de *learning centre*, symbole de cette incurie grandissante. Le paradoxe de ces outils, parfois pratiques, est qu'ils renforcent la nécessité d'une approche didactique, car en prétendant faciliter les usages, ils ne font que dissimuler des complexités que les enseignants se doivent de décrypter et d'expliquer. C'est pourquoi, ce sont bien les savoirs durables qu'il faut préférer à la tentation du bon usage ou du procédural afin de faire de nos élèves des hommes bien documentés (Le Deuff, 2012) plutôt que des individus bardés d'applications rapidement obsolètes dont ils ne maîtrisent jamais les subtilités.

Les outils vont se perfectionner à expliciter, que ce soit pour effectuer de la curation ou de la veille. Les possibilités de les faire s'interopérer entre eux sont évidemment importantes et requièrent un minimum de curiosité et une culture technique, ce qui permet d'améliorer son système personnel d'informations et de connaissances. Mais cela ne suffit pas, tant il s'agit de savoir analyser, traiter et évaluer l'information. Ces capacités reposent sur

une maîtrise des littératies et de la capacité de lecture et d'écriture. Nulle révolution ici, si ce n'est que ces capacités s'exercent sur une variété de documents de plus en plus importante. Les productions transmedia (qui mêlent divers types de sources et de formes de documents) nécessitent la voie d'une translittératie⁶.

Mais, quel que soit le support, il s'agit toujours d'analyser des documents et des textes (au sens de Jeanneret pour qui le texte est ce qui nécessite une lecture, cela peut donc être également une image ou une vidéo). Il s'agit de faire preuve d'un esprit de synthèse qui puisse éventuellement déboucher sur une production démontrant ce travail d'analyse qui peut alors servir également au collectif.

Si bien que pédagogiquement, s'il ne devait y avoir qu'une seule voie pour la curation, c'est bien celle de l'analyse documentaire. Une analyse qui s'observe par la production d'opérations très classiques en documentation : la réalisation de résumés et de produits d'indexation. S'il faut agréger des contenus dans un espace *via* un outil, il apparaît utile de faire produire aux élèves des formes élaborées, contenant des synthèses et des résumés de ce qu'ils ont analysé. Une progression est même envisageable en imaginant un premier travail de repérage de l'information et de ressources en utilisant un outil comme *Diigo* (indexation par *tags*). Ce dernier permet de produire des notes et des résumés critiques sur des ressources tout en conférant des mots-clés, ce qui facilite une organisation de l'information *via* les folksonomies. Rien n'empêche ensuite d'imaginer des formes plus interactives et conviviales permettant d'offrir des formes de notes de synthèse numériques avec des outils comme *Storify*, par exemple.

Mais il apparaît essentiel que toute production documentaire soit aussi réalisée en fonction de destinataires potentiels. On rencontre trop de produits de curation dont on ne sait exactement à qui ils

¹ Martinet, Frédéric. *La curation, c'est de la merde* [en ligne]. sur Actulligence.com, 8 avril 2011, <http://www.actulligence.com/2011/04/08/curation-egal-merde/>

² Définition du site *Ars industrialis* <http://arsindustrialis.org/incurie>

³ Stiegler parle de prolétarianisation.

⁴ <http://www.evernote.com>

⁵ <http://www.iftt.com>

⁶ La translittératie est définie comme « l'habileté à lire, écrire et interagir par le biais d'une variété de plateformes, d'outils et de moyens de communication, de l'iconographie à l'oralité en passant par l'écriture manuscrite, l'édition, la télé, la radio et le cinéma, jusqu'aux réseaux sociaux ». La traduction en français a été trouvée sur le blog de François Guitef : *Guitef*. <http://www.oupossum.ca/guitef/archives/003901.html>.

Citation originale : " *Transliteracy is the ability to read, write and interact across a range of platforms, tools and media from signing and orality through handwriting, print, TV, radio and film, to digital social networks.* "

s'adressent. De plus, il n'est pas rare que les outils finissent par devenir contre-productifs en constituant des intermédiaires supplémentaires. *Scoop.it* peut s'avérer par moment un véritable poison en augmentant la distance entre l'information et l'utilisateur, en rajoutant des clics supplémentaires pour accéder au texte originel qui contient l'information. Le comble est atteint lorsque l'outil de curation renvoie à un autre site qui lui-même relaie une information contenue sur un autre site. La perte de temps est réelle et l'utilisateur a l'impression de passer par des péages. À l'instar des univers *netvibes*, posés comme de simples catalogues à peine organisés, la curation fait courir le risque de simple signalement sans aucune valeur ajoutée. Pire, elle perturbe l'écosystème du web en rajoutant des intermédiaires inutiles entre la ressource pertinente et l'utilisateur.

De l'importance du résumé et de la synthèse

Or, c'est une toute autre logique qui est requise, celle de la possibilité de s'arrêter et de prendre ses distances face au sentiment d'infobésité et de flux continus.

La curation produit une sorte d'effet rétroactif en nous donnant la possibilité d'intervenir dans une logique de flux pour y réintroduire une logique documentaire avec, notamment, le fait de pouvoir exercer sa faculté de juger. C'est une opportunité qu'il faut saisir. La bonne vieille analyse documentaire n'est pas morte, c'est donc l'occasion de la développer et de l'enseigner à nos élèves qui nous est rendue possible par ces dispositifs. Elle nécessite une capacité de concentration et d'attention qui peut s'exercer en dehors des flux numériques, tant la technique du résumé s'apprend sur des textes sur lesquels il faut maintenir son attention fort longtemps. Le résumé a peu à peu disparu de nos cursus. C'est une terrible erreur. Les outils de curation et de veille nous donnent l'occasion de remettre cette technique au goût du jour que ce soit sous ces formes informatives ou indicatives. La production de synthèses sous des formes nouvelles est aussi opportune. Un grand nombre de potentialités pédagogiques restent encore à imaginer, mais l'essentiel est bien la possibilité d'orienter les séances pour effectuer des arrêts, pour prendre le temps d'analyser et de structurer l'information. On sait par expérience qu'il n'est pas toujours aisé de faire prendre ce temps aux élèves. On pourra s'appuyer aussi sur une émission comme *Arrêt sur images* qui effectue justement cet exercice critique sur les médias.

La curation n'est donc pas une simple inscription dans une logique de flux mais, au contraire, une extraction, car il s'agit de séparer le bon grain de l'ivraie. L'enjeu est donc davantage celui du filtrage qui est pleinement la question de l'évaluation de l'information (Serres, 2012). Dès lors, le professeur documentaliste qui souhaiterait faire travailler ses élèves avec des outils de curation doit bien avoir à l'esprit que son travail de formation s'inscrit à la fois dans une démarche complexe d'évaluation de l'information ainsi que dans la perspective exigeante de l'analyse documentaire.

Il reste sans doute encore à se départir d'une position trop passive face à l'information, notamment pour les professionnels de l'information comme les professeurs documentalistes. Agréger quelques flux ou quelques ressources sous une bannière commune n'est pas inutile, mais c'est totalement insuffisant. Cette position de réceptionniste de l'information est incomplète. La curation implique une « prise de soin ». Cette prise de soin mérite que la documentation se soigne de ses maux, notamment de cette tendance à la soumission et à la vassalisation. Or, il s'agit aussi de produire de l'information et de la diffuser de façon raisonnée et critique ; de savoir s'appuyer sur les bons documents pour prendre des décisions et de savoir protester quand certains, justement, n'en ont « cure » et exercent des abus de pouvoirs.

La curation, même si le terme est probablement impropre, doit consister avant tout en une libération de nos capacités à juger et à réfléchir mais aussi à décider.

Bibliographie

Le Deuff, Olivier. « Curation, folksonomies et pratiques documentaires : quelle prise de soin face à l'incurie ? ». *Documentaliste - Sciences de l'information*, 2012, vol. 49, n°1 - p 51-52

Le Deuff, Olivier. *Du tag au like. La pratique des folksonomies pour améliorer ses méthodes d'organisation de l'information*. Fyp, 2012

Peirano, Richard . « La curation à l'école, vers une culture de l'information ». *Documentaliste - Sciences de l'information*, 2012, vol. 49, n°1 – p36-37

Serres, Alexandre. *Dans le labyrinthe : Évaluer l'information sur internet*. C&F Éditions, 2012.

Veiller / Apprendre

Richard Peirano

Professeur documentaliste et formateur

Qu'est-ce que veiller ? Très rapidement, c'est le fait d'apporter la bonne information, à la bonne personne, au bon moment en vue de répondre à un besoin. Un bon veilleur sera donc celui qui va anticiper des problèmes qui n'existent pas encore mais qui sont en voie d'émergence !

Est-ce donc de la veille que nous faisons quand nous veillons, nous, les enseignants documentalistes ?

Oui, effectivement quand nous signalons à un collègue ou à un élève, une ressource potentielle, pour une pratique scolaire ou pour un projet en cours. Mais à combien, en pourcentage, cette diffusion d'information, réellement utile pour les personnes à qui nous la diffusons, par rapport à l'ensemble de l'information que nous consommons tous les jours ? Peu de chose en vérité.

Et, très honnêtement, qui a besoin de nous, comme veilleur, dans nos établissements scolaires ? Les enseignants qui construisent leurs cours avec le manuel scolaire et maintenant internet ? Les élèves pour leur projets scolaires ou personnels ? Les chefs d'établissements dont les réseaux institutionnels ou informels sont plus efficaces que nous ? Chacun de ses publics a ses propres circuits de diffusion dans lesquels nous ne sommes pas, ou à la marge ! Le principal de ce que nous appelons la veille nous profite d'abord. Est-ce alors de la veille ?

Et les formations à la veille, que nous réduisons souvent encore à de la recherche d'informations, que nous mettons aussi en place, à destination de nos élèves sont-elles vraiment des formations sur la veille ? Pour en faire des veilleurs professionnels ? Tous ?

Le titre de cet article a déjà répondu à cette problématique : nous ne veillons pas, nous apprenons !

Nous ne formons pas à la veille mais à l'apprendre ! Oui, nous sommes surtout des professionnels de l'apprendre, comme nos collègues disciplinaires très certainement mais plus qu'eux, car ce qui est au centre de notre pratique c'est l'accès à l'information, son acquisition et sa transformation en connaissance !

Entre veiller et apprendre, les processus sont similaires, et c'est là-dessus que nous nous positionnons. Les finalités, évidemment, sont différentes.

Veiller/apprendre aujourd'hui, dans la réalité numérique de notre monde, est un processus qui est ouvert à tous. Pour autant, ce n'est pas un processus démocratisé. Aujourd'hui, tout le monde peut faire de la veille comme monsieur Jourdain faisait de la prose. Pour autant, est-ce que cela faisait de monsieur Jourdain un gentilhomme ? Oui, tout est accessible à tout le monde, l'information et les outils pour la travailler. Mais le fait de pouvoir accéder est-il suffisant pour faire de nous, et particulièrement de nos élèves, des honnêtes hommes apprenants ?

Au centre du processus de veiller/apprendre, il y a l'outil. Tout processus de veille/apprentissage doit être outillé. Un stylo est un outil, un livre est un outil, un ordinateur est un outil, un agrégateur est un outil.

Regardons un peu les outils numériques d'aujourd'hui et adaptons les à ce cycle de la veille/apprentissage : questionner, repérer des sources, analyser l'information recueillie, la transformer et la diffuser. On peut trouver pour chaque instant un outil correspondant :

- Autour du questionnement, il y a la mise à jour de ce que je sais avec la carte heuristique, la recherche encyclopédique pour acquérir des connaissances de base avec *Wikipedia* et la discussion avec *Facebook* ou *Twitter*.

- Autour du repérage des sources, les moteurs de recherche divers et variés sur des bases de données à identifier, généraliste ou par domaine, mais aussi les abonnements aux sources via les RSS...

- La logique de réseau, accessible par tout outil social aujourd'hui, qui nous fait naviguer, à partir d'un expert identifié dans un domaine, vers d'autres experts. La cartographie heuristique, peut aussi être employée ici pour repérer les liens sociaux. Cette logique de réseau, on va aussi la retrouver dans les veilles de veilles où des experts d'un domaine mettent en commun leurs travaux, à moins qu'il ne s'agisse de s'abonner à un outil de folksonomie...

- La logique communautaire, qui nous demande d'identifier d'abord les lieux de production de connaissances dans un domaine, *via* les forums, les wikis, les blogs, etc.

- Autour de l'analyse et de l'évaluation, les outils d'écriture pour gloser sur les informations recueillies, la conversation sur une ressource, le travail de décryptage de la source et de ses intentions par la lecture du paratexte et par le travail sur le réseau d'acteurs dans lequel est inséré l'auteur...

- Enfin sur la diffusion, le couplage blog/Twitter pour écrire sa connaissance nouvelle, c'est à dire la formaliser. J'écris pour rendre explicite, je publie et je donne à discuter. J'apprends dans la production de connaissances et dans le débat...

Qu'est-ce qui a changé fondamentalement avec le temps du non numérique ?

On voit bien, avec ce listing incomplet que les premiers outils sont fort anciens, la lecture, décryptage, charcutage, décorticage pour extraire le sens ; l'écriture, y compris l'écriture multimédia, pour construire à partir du matériau créé précédemment ; le débat avec ces autres soi que sont les pairs ou la conversation déférente que l'élève doit à l'enseignant ou le compagnon au maître. Et, au centre, l'outil et celui qui le manipule : l'ouvrier. Veiller apprendre, passe aussi par la maîtrise de l'outil, fonctionnellement mais aussi dans la compréhension de ce qu'il est.

Nous autres veilleurs apprenants sommes donc aussi des ouvriers et nous devons maîtriser nos outils. Surtout parce que les outils numériques d'aujourd'hui sont particulièrement complexes. Ce sont des outils mais ce sont aussi, tout à la fois, des plateformes sociales, des services en ligne, des modèles économiques demandant toute notre attention, des pieuvres industrielles gigantesques, des entreprises capitalistes.

Et l'élève dans tout cela, combien manipule-t-il d'outils ? Pas énormément si on se base sur la seule recherche d'informations ou un moteur-couteau-suisse suffit à toutes les peines. Mais c'est pourtant dans la manipulation de tous les outils, dans la maîtrise de toutes les fonctionnalités que peut passer la création et pas dans celle d'un seul.

Et l'élève dans tout cela, que sait-il de la complexité des outils qui se cache derrière l'apparente simplicité ? Ne risque-t-il pas, ne risquons-nous pas, lui aussi, nous aussi, d'être dépossédés de nos outils comme l'ont été les ouvriers fordistes ? Comprendre son outil de travail et pouvoir choisir

celui-ci plutôt qu'un autre, n'est-ce pas aussi un pas vers la liberté ?

Et l'élève dans tout cela, que sait-il de sa relation à l'outil ? Met-il à distance ce qu'il produit ? Réfléchit-il au pourquoi du comment ?

Ces trois points définissent, à mon avis, ce que doit être notre mission d'accompagnant de l'élève vers le veiller/apprendre :

- manipuler des outils, beaucoup d'outils, faire jouer les différences, à toute occasion pour toute production de connaissances,

- prendre les outils comme objets d'apprentissage, les travailler dans toutes les dimensions possibles afin de rendre l'élève, futur ouvrier, apprenti-acteur de son apprentissage, libre et non esclave de forces qu'il ne comprend pas.

- travailler sur l'élève lui-même dans son environnement numérique, dans sa relation à l'outil, aux outils, à tous les outils.

De l'éducation aux médias à la mise en place d'un système de veille informationnelle

Présentation d'une progression en classe de troisième

Hélène Mulot

Professeur documentaliste

Avant d'aborder avec les élèves la notion de veille à proprement parler, il m'a semblé pertinent de m'appuyer sur l'éducation aux médias. La question est récurrente et en même temps transversale¹ ; elle peut être abordée par tous et sous différents angles. En tant que professeur documentaliste, nous l'abordons intuitivement en nous appuyant sur des textes. L'intérêt éducatif des médias a été identifié par David Assouline dans son rapport d'information au Sénat². Le socle commun, lui aussi, y fait référence : intérêt pour la lecture de la presse écrite (pilier 1), apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance (pilier 6), être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société (pilier 6).

Il est donc important de se re-poser la question : quelle place accorder à l'éducation aux médias d'information au collège ?

L'accès à l'information en ligne : une séance d'éducation aux médias

Une séance pédagogique sur *Google Actualités*³ permet ici de mettre en lumière le pluralisme parfois réduit (trop réduit !) sur certains sujets, y compris sur internet, et ce malgré les apparences comme l'a démontré Nikos Smyrniotis (Congrès Fadben 2012). En regroupant les articles sur une même thématique, cet agrégateur aide à mesurer « l'effet d'agenda » tout en permettant de dresser un diaporama des sites d'information.

En m'inspirant d'une séance « cartographier les différents producteurs d'information » de Marie-Astrid Medevielle présentée lors du congrès Fadben⁴, j'ai demandé aux élèves de troisième de cartographier les différents sites producteurs d'information médiatique en ligne (autrement dit la

presse en ligne). L'objectif était de donner aux élèves dans un temps très court (1 heure) les clés pour s'informer à partir du medium qu'ils utilisent le plus et qui leur est facilement accessible : internet.

Nous sommes partis oralement des pratiques et des usages des élèves (une approche toujours accrocheuse) en faisant le tour des applications « actu » qu'ils ont sur leur téléphone portable. Cette séance a permis d'amorcer tout un travail de réflexion sur les enjeux socio-économiques, mais aussi techniques de l'information : comment l'information arrive jusqu'à eux ?

Collectivement, nous avons créé la carte au tableau⁵, les élèves devant ensuite essayer de trouver des exemples de sites à partir de *Google actualités* et des applications listées. Voici en illustration, les cartes proposées en correction⁶. Les noms de média cités correspondent aux médias les plus connus de nos élèves et qui "sortent" le plus sur *Google Actualités*. Le choix est forcément arbitraire et incomplet. La deuxième carte est une simplification de la première et correspond à ce à quoi des élèves de troisième devraient arriver.

¹ http://www.cleml.org/fichier/plugin_download/29980/download_fichier_fr_education.aux.medias.dans.les.programmes.septembre.2011.pdf - Lecture des programmes scolaires sous l'angle de l'Éducation aux médias (école primaire, collège, lycées techniques et d'enseignement général, enseignement professionnel)

Synthèse établie par la documentation du CLEMI en novembre 2003. Mise à jour le 19 septembre 2011 par Christophe Pacaud et Bruno Rigotard.

² France. Sénat. Commission des affaires culturelles. Rapport d'information sur l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse. Sénat, Session ordinaire de 2008-2009, Commission des affaires culturelles ; [rédigé] par David Assouline. Paris : Sénat, 2008 <http://www.missionfourgous-tice.fr/2nde-mission-apprendre-autrement-a>

³ Séance décrite sur <http://odysseedln.overblog.com/>

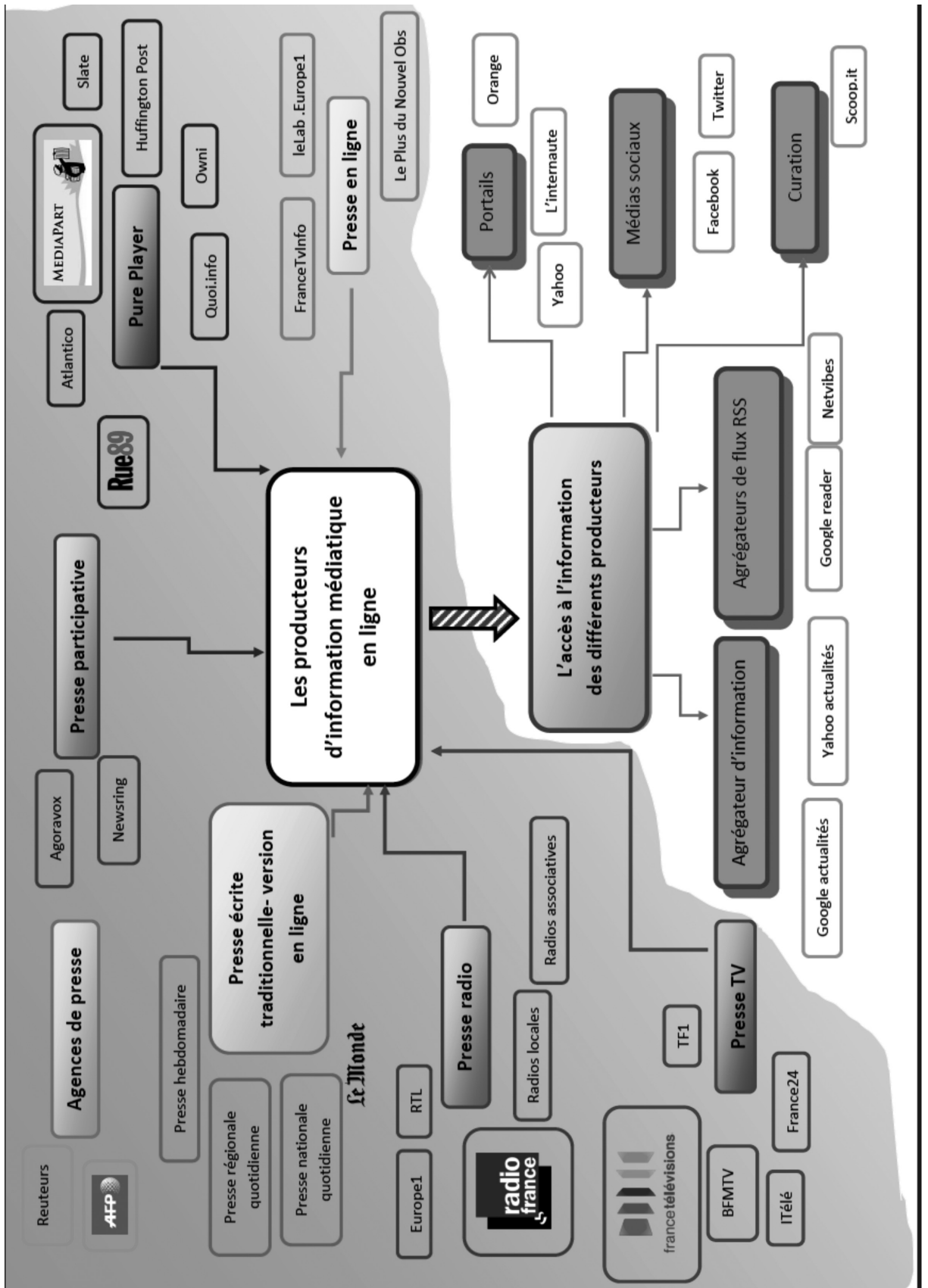
⁴ En téléchargement sur <http://fr.slideshare.net/DocRouen/marieastrid-mdevielle-pratiques-pdagogiques-la-veille-informationnelle-en-lyce>

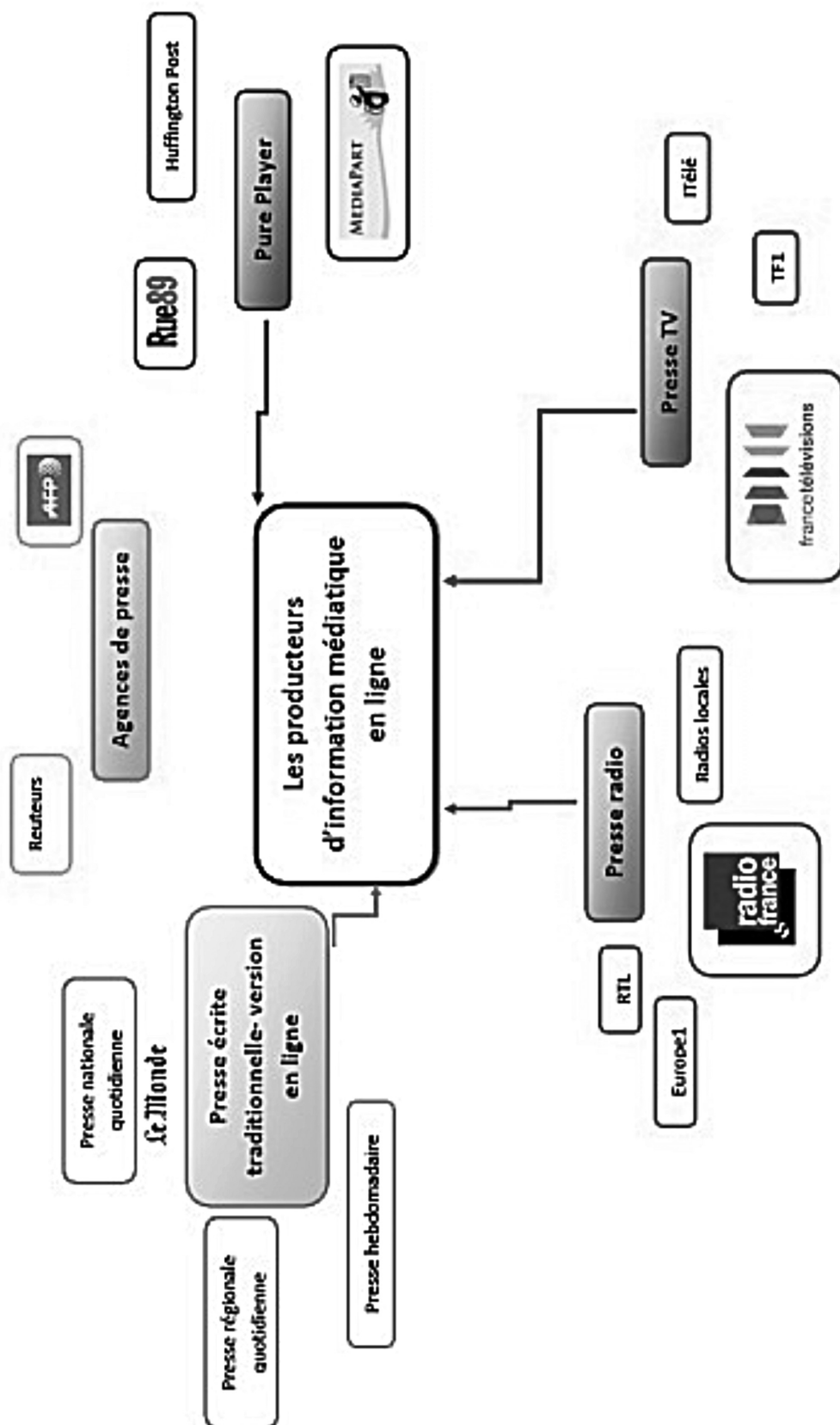
⁵ Nouvellement équipée, j'aurais pu le faire au vidéo-projecteur via Framindmap.org

⁶ Réalisées à 6 mains par Mesdocsdedoc

<http://mesdocsdedoc.over-blog.com>),

Aline (<http://podcastspedago.blogspot.fr/>) et moi-même.





Il a été intéressant de leur faire prendre conscience des trois niveaux d'accès à l'information :

- Producteurs d'information (la source elle-même) : les agences de presse.
- Producteurs d'information médiatique qui mettent en scène l'information.
- Outils permettant l'accès à cette information médiatique en ligne.

Ensuite, nous avons étudié ensemble la forme de l'agrégateur : qu'est-ce que *Google actualités* ? Ses spécificités : géolocalisation, personnalisation de l'information, classement des articles les plus populaires, régionalisation « Toulouse » : quelle presse est privilégiée ?...

Ce travail a permis aussi d'aborder l'instantanéité de l'information en ligne à travers les notions de temps (on retrouve la date et l'heure de la mise en ligne), de course à l'information, de scoop (à ce titre il est intéressant de comparer le traitement de l'information papier et en ligne, séance que je mène avec des 4^e, en général lors de la semaine de la presse et qui pourrait même être prolongée avec une analyse des comptes *Twitter* de ces mêmes titres).

Quel bilan pour cette séance ?

En arrivant au collège les élèves ont du mal à distinguer moteur de recherche et site (« j'ai trouvé l'information sur *Google* »), il en a été de même pour différencier une information agrégée d'une information originale. J'ai pu noter également leur manque de culture générale sur la presse et la connaissance des titres, ceci étant dû au peu de temps consacré en général à l'éducation aux médias. Cependant, cette séance s'est avérée intéressante (et sera donc reconduite) car elle part des pratiques des élèves et des outils qu'ils utilisent, ce qui a permis de les accrocher à la thématique. Elle a rendu possible l'acquisition de compétences numériques et info-documentaires telles que autorité / media / valorisation de l'information / lien hypertexte / document primaire / document secondaire. De nombreux prolongements sont envisageables pour cette séance.

Cette séance de cartographie des producteurs de l'information médiatique en ligne peut servir de base et de levier pour toute une série d'autres séances destinées à développer la littératie médiatique.

Réaliser une revue de presse sur *scoop.it*⁷

Lors d'un forum santé organisé au collège (ateliers tournants avec des interventions sur l'hygiène dentaire, le planning familial, les dangers du tabac...), j'ai proposé une séance permettant aux élèves de troisième de faire une revue de presse en ligne sur le thème de la santé. L'objectif était de rendre ainsi visible la pluralité et la diversité des points de vue des sources d'information en ligne sur un même sujet.

J'ai demandé aux élèves d'aller sur *Google actualités* et de faire une recherche sur "santé". Ils devaient ensuite repérer les différents thèmes abordés et par quel type de presse, à partir de la carte mentale constituée précédemment ; puis choisir un article et le mettre sur un *Scoop.it*⁸ collectif accompagné de quelques lignes : "mon article parle de...." Les notions de source, de media ont été mises en avant, ainsi que des compétences telles que : synthétiser une information, donner des arguments permettant de justifier son choix (B2i).

Vers la veille informationnelle à travers l'éducation à l'orientation

Une série de séances sur l'initiation aux outils de veille a également été mise en place. Au-delà de l'outil, ce qui est important c'est de comprendre comment une information prête à consommer, souvent recommandée (système « j'aime » de *Facebook* ou applications préinstallées sur les téléphones portables) arrive jusqu'à eux. Pour mes élèves de fin de collège, le besoin de veille reste certes limité mais les notions sous-jacentes me paraissent être un bagage essentiel pour en faire des élèves et des citoyens critiques et formés : besoin d'information / source / autorité / document primaire / document secondaire / media / économie de l'information / valorisation de l'information. Modestement, je les ai amenés à se questionner

⁷ Prolongements (proposé par Angèle Stadler)
<http://www.scoop.it/t/metiers-de-la-vente>

- faire taguer les documents selon un protocole commun, pour en dégager des mots clés afin d'élaborer un nuage, celui du vocabulaire employé et comparer le nuage sémantique des amateurs avec celui des experts reconnus (autorité de contenu qui peut se dégager ainsi)
- rédiger un protocole commun de qualification des auteurs pour voir ceux qui font autorité et en vertu de quoi (autorité de groupe).

⁸ <http://www.scoop.it/t/santestjean>

sur le type d'informations dont ils allaient avoir besoin pour leur année de troisième sur le thème de l'orientation. Nous avons construit une carte au tableau (les filières après la 3^e, les différents bacs pro, la liste des lycées de la région, etc...) libre à chacun, ensuite, de la compléter et de la rendre visible dans un *Scoop.it*, la plupart des élèves ayant eu un premier contact avec *Scoop.it* lors de la séance décrite ci-dessus. J'ai choisi d'utiliser cet outil de curation pour faire le lien avec la séance précédente mais nous aurions pu ici utiliser un portail tel que *Netvibes*. Cependant, pour cet exercice très thématique, *Scoop.it* permet de regrouper tous les sites sur une seule page.

La deuxième étape portera sur la veille collaborative à travers les fonctions de veille proposées par *Scoop.it* (les fonctions « rescoop » et « suivre »).

Ces deux courtes séances⁹ m'ont amenée à repenser l'éducation aux médias et à la relier aux séances sur les sources notamment lors des séances de SVT en 3^e sur le dossier santé et environnement.

Le questionnement sur les sources en recherche documentaire

Cette année, en m'appuyant sur ces séances précédentes, j'ai décidé de revoir également les séances proposées lors des recherches documentaires en lien avec mon collègue de SVT pour le dossier « santé et environnement » dont je ne décrirai pas ici l'ensemble de la séquence (qui compte cinq séances).

Les élèves ont dû chercher un article d'actualité (sur l'agrégateur *Google actualités*) afin d'avoir une première approche de leur thème. Mon collègue leur a donné des consignes précises qui leur ont permis d'affiner leur recherche et de manipuler l'agrégateur : article récent (selon les thèmes, moins de six mois) et si possible local.

La deuxième étape de cette séquence est la réalisation d'une sitographie en utilisant les ressources sélectionnées sur PMB et/ou en utilisant un moteur de recherche. À partir de la cartographie des sources distribuée aux élèves¹⁰, nous leur avons demandé de créer un *Scoop.it* sur leur thème en essayant de comprendre la diversité des producteurs d'information. La prochaine séance permettra une analyse de ces sites et la réalisation d'un document de collecte.

Il s'agit donc ici d'élargir la méthode à l'ensemble des producteurs d'information numérique pour faire prendre conscience aux élèves qu'il est nécessaire d'être attentifs aux sources lors d'une recherche documentaire, et plus généralement lors d'une recherche d'information, pour en relever la fiabilité et la crédibilité¹¹.

Littératie médiatique : quels apprentissages, quelles compétences ?

«La littératie médiatique peut être comprise comme l'ensemble des compétences caractérisant l'individu capable d'évoluer de façon critique et créative, autonome et socialisée dans l'environnement médiatique contemporain¹²». Cette définition donnée par Pierre Fastrez lors du séminaire du GRCDI en septembre 2012, correspond exactement aux objectifs que je m'étais fixés en construisant ces séances. Pierre Fastrez définit quatre formes d'activités au sein des pratiques médiatiques¹³, qui permettent de délimiter quatre domaines de compétence : la lecture, l'écriture, la navigation et l'organisation.

⁹ Ainsi que les travaux de Virginie Albe sur l'enseignement des questions vives et des controverses (atelier lors des journées professionnelles ANDEP en octobre 2012).

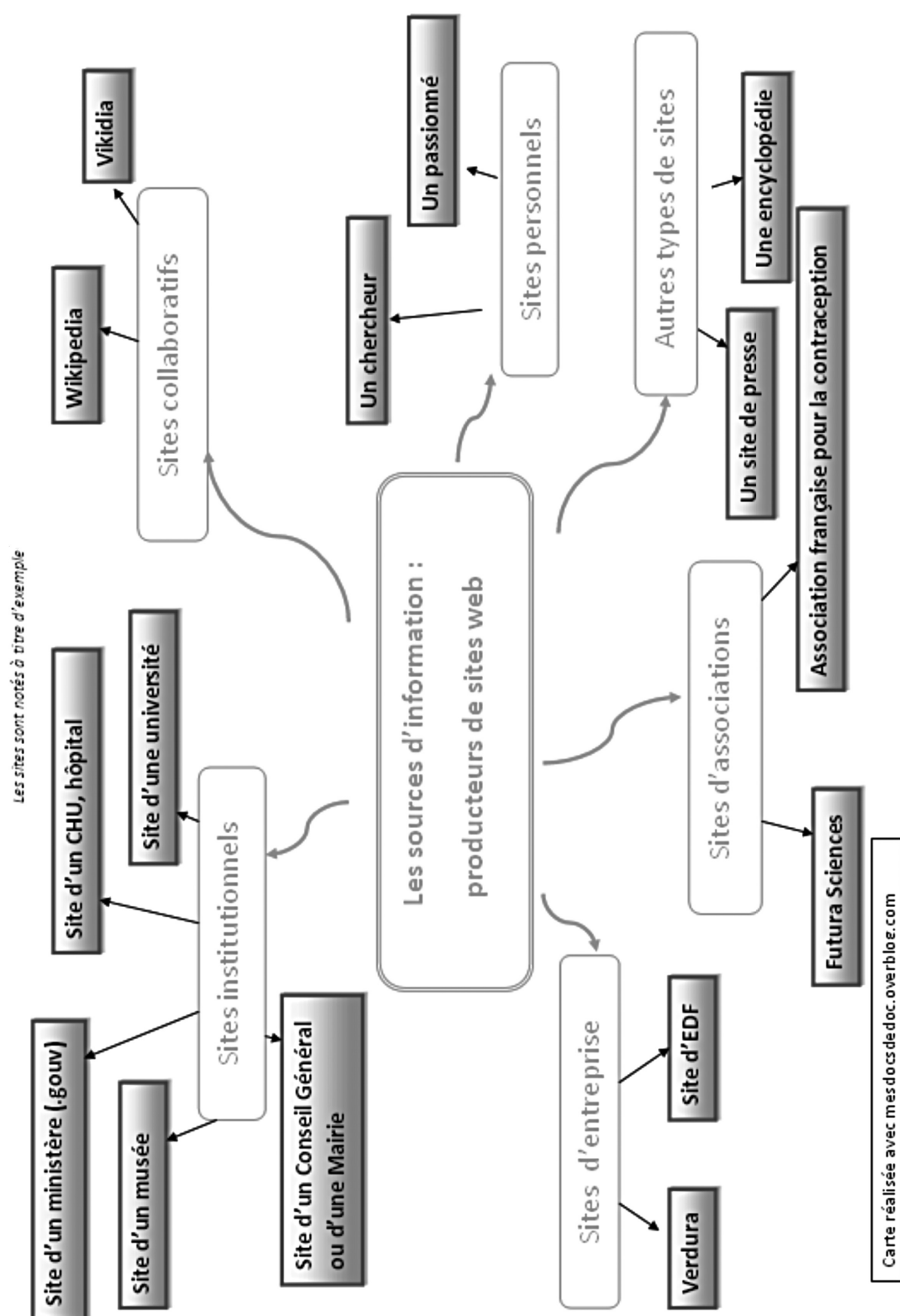
¹⁰ Réalisée en collaboration avec Mesdocsdedocs <http://mesdocsdedocs.over-blog.com/article-elaborer-une-sitographie-en-svt-3eme-methode-de-la-cartographie-des-sources-110929822.html>

¹¹ Crédibilité : notion développée par Alexandre Serres dans son ouvrage *Dans le labyrinthe : l'évaluation de l'information sur internet*

¹² http://culturedel.info/grcdi/wp-content/uploads/2012/10/Seminaire-GRCDI_2012_texte-P.Fastrez.pdf

¹³ Repris par Thierry De Smedt

<http://www.ina-sup.com/ressources/dossiers-de-laudiovisuel/les-e-dossiers-de-laudiovisuel/1%E2%80%99insertion-scolaire-des-com-peten>



Cartographie des sites distribuée aux élèves

Quatre opérations médiatiques	
Lire	Transformer un média en pensée
Ecrire	Transformer une pensée en média
Naviguer	Traverser un paysage médiatique pour aboutir à une destination recherchée
Organiser	Classer des médias selon des critères

Au regard de ces domaines et de l'analyse de Fastrez¹⁴, comment situer l'activité sur l'agrégateur ? Sur quels types de tâches médiatiques s'appuie-t-elle ? Pierre Fastrez présente les médias à la fois comme objets informationnels, techniques et sociaux, nécessitant des compétences prenant en compte ces trois dimensions. L'agrégateur *Google actualités* est donc à la fois :

- Objet informationnel dans le sens où il présente et agrège des informations produites par d'autres médias.
- Objet de production technique utilisant la tech-

nique du flux RSS (notion non abordée avec les élèves) et les hyperliens.

- Objet social dans le sens où il hiérarchise les informations par rapport à ses lecteurs (notamment par la géolocalisation).

La réalisation de curation par les élèves, via *Scoop.it*, que ce soit pour la revue de presse sur la santé, pour la veille sur l'orientation ou encore pour l'élaboration d'une sitographie en SVT, a mobilisé des compétences à la fois informationnelles, sociales et techniques comme listées dans le tableau ci-dessous :

	Informationnelle	Technique	Sociale
Lire	. Lire des sites d'information médiatique. . Repérer qui a écrit : quelle est son autorité, son expertise ? à qui s'adresse-t-il ?		. Repérer la diversité des services de Google . Repérer les différences entre ces services et le moteur de recherche.
Ecrire			. Résumer un article en une phrase. . Réaliser une cartographie des sites d'information médiatique.
Naviguer		. Maîtriser <i>Scoop.it</i>.	. Passer de <i>Google actualités</i> à <i>Scoop.it</i>.
Organiser	. Catégoriser les sites de presse. . Cartographier des sources.		

¹⁴ http://culturedel.info/grcdi/wp-content/uploads/2012/10/Seminaire-GRCDI_2012_texte-P.Fastrez.pdf

Conclusion

L'article 19 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*¹⁵ stipule que « tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression ; ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ». L'éducation aux médias et à l'information (EMI) développe chez les futurs citoyens les compétences nécessaires pour chercher et profiter pleinement des avantages de ce droit humain fondamental.

Apprendre aux élèves à construire leur propre système de veille informationnelle, en fonction de leur besoin, voilà un objectif de formation qui permet d'allier, dans la culture de l'information, éducation aux médias et formation à la veille.

¹⁵ <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002165/216531f.pdf>

Mettre en place une veille sur la presse dans le domaine santé/social

Sophie Bon

Professeur documentaliste

Cette séance s'intègre dans le cadre des Travaux Académiques Mutualisés en documentation¹ pour l'année 2011/2012, présentés dans le *Médiadoc* n°8 (juin 2012).

Quel contexte ?

Les élèves de la filière ST2S (Sciences et techniques sanitaires et sociales) font généralement de la veille sans le savoir à travers la réalisation de revues de presse régulières ou de dossiers sur les principaux thèmes sanitaires et sociaux, en vue notamment de la préparation aux concours (infirmier(e), éducateur(trice) spécialisé, assistant(e) sociale).

L'objectif était donc de travailler avec une classe de première afin de permettre aux élèves de mettre en place un outil qui automatise leur veille et dont l'utilisation puisse se poursuivre en classe de terminale, année de préparation des concours.

Ma collègue de ST2S avait choisi de faire travailler les élèves autour d'un thème en particulier « les causes de la clochardisation ». Les objectifs disciplinaires de ST2S (en lien avec le programme de 1ère) se rejoignaient avec mes objectifs documentaires : questionner le sujet, évaluer et trier l'information, comprendre la notion de veille et organiser une veille autour d'un thème, restituer et communiquer l'information.

Quelles modalités ?

Le projet s'est déroulé sur deux mois et demi à raison de deux séances de trois heures pour aborder la notion de veille et la mise en place de l'outil. Une séance d'une heure a ensuite permis de faire un point d'étape et deux heures ont été consacrées à l'évaluation, en présence des élèves.

La première séance de trois heures a permis de revenir sur la notion de veille. Qu'est-ce que la veille ? Après une première approche à partir des représentations des élèves, une définition précise

a été donnée aux élèves et sa compréhension testée grâce à l'utilisation (collective) d'un quiz sur la veille disponible sur le site *SavoirsCdP*². Ce quiz permet notamment de revenir sur les objectifs d'une veille, sur les différents systèmes (pull, push) et les outils de veilles disponibles sur le web (*social bookmarking*, agrégateurs de flux, alertes, plateformes de curation).

Ce travail préalable effectué, la plateforme de curation *Scoop.it* et ses fonctionnalités ont été présentées en utilisant une page de démonstration. La fin de cette première séance a été consacrée à la création d'un compte sur la plateforme. Les élèves disposaient pour cela d'un tutoriel et d'une fiche d'activité. Sur la fiche d'activité, il était également demandé aux élèves de lister les sources d'informations qu'ils utilisent généralement pour réaliser leurs revues de presse (presse nationale et spécialisée) en vue de paramétrer leur compte lors de la séance suivante. Les notions d'évaluation et de pertinence de la source ont été abordées à ce moment-là.

La seconde séance a été consacrée au paramétrage des sources d'informations des comptes créés par les élèves. Un tutoriel a été remis aux élèves afin de les guider. Il a aussi été utilisé comme support pour présenter ce travail. Deux points y sont principalement abordés :

- Qu'est-ce qu'un flux RSS ? Comment trouver le flux RSS d'un site ?

- Comment intégrer dans le paramétrage des sources de *Scoop.it* des recherches par mot-clés à l'intérieur d'un site d'actualités ? *Scoop.it* intègre en effet dans ses sources des recherches avec *Google actualités*. Cependant, le problème de *Google actualités* est qu'il propose des sources qui ne sont pas nécessairement pertinentes dans le contexte de ce travail (médias de qualité « discutable », médias étrangers). Il était donc nécessaire de définir un paramétrage plus fin afin de ne pas avoir trop de suggestions non pertinentes et en trop grand nombre.

¹ Traam Documentation : <http://eduscol.education.fr/cdi/anim/actions-mutual/traam2011-2012>

² <http://www.cndp.fr/savoirscdi/chercher/les-quiz/la-veille/on-ya.html>

Lors de cette séance, il a été précisé aux élèves les attentes en terme de contenu : des sources variées et fiables, des articles pertinents sélectionnés en lien avec le sujet, donnant lieu à un résumé clair et avec citation de la source. La grille d'évaluation a été transmise aux élèves à cette occasion.

Après trois semaines, un point rapide d'une heure est fait avec les élèves afin de régler les problèmes éventuels tant sur le fonds que sur la forme (paramétrage des sources et sélection des articles) et procéder à des réajustements.

L'évaluation s'est déroulée trois semaines plus tard, sur deux heures. Elle s'est faite en présence de chaque groupe, à l'aide de la grille d'évaluation suivante :

Critères	Pts	Total
Paramétrage de l'outil :		
- choix des sources :		
. fiabilité	1	
. diversité	1	
. pertinence	2	
Mur :		
- pertinence des articles publiés	3	/20
- fiabilité de la source de l'article	2	
- diversité des articles publiés	2	
- résumé :		
. orthographe	2	
. expression	1	
. contenu	4	
Respect des consignes et implication dans le projet	2	
Remarques		

Quel retour d'expérience ?

Les élèves ont pris en main très aisément l'outil et ils n'ont pas rencontré de difficultés particulières pour effectuer le paramétrage de leur page. Ils ont d'ailleurs eu très rarement recours aux tutoriels qui étaient à leur disposition. La séance d'une heure, intervenue après un délai d'un mois, a permis de résoudre les problèmes techniques (peu nombreux) et de répondre aux interrogations des élèves. Ces interrogations ont essentiellement porté sur le fond, c'est à dire sur l'adéquation de

leurs choix d'articles aux consignes (pertinence de l'article et fiabilité de la source d'information).

Le résultat des évaluations permet de constater que si le paramétrage des sources a été globalement correct, la pertinence et la fiabilité de la source des articles publiés a encore parfois posé problème aux élèves alors même que ces notions avaient été abordées à plusieurs reprises au fil des séances. Même avec un paramétrage des sources assez fin, le bruit documentaire reste important, et un travail conséquent de tri et d'évaluation s'impose. C'est aussi tout l'intérêt de travailler sur ces plateformes de curation avec les élèves : cela permet d'approfondir la notion de validation de l'information et de travailler en profondeur sur le tri et la sélection.

Toutes les fonctionnalités de *Scoop.it* n'ont pas été utilisées lors de ces séances. Les fonctions de partage n'ont pas paru indispensables dans ce contexte spécifique, d'autant plus que l'accès aux réseaux sociaux est bloqué dans l'établissement. L'indexation et le classement des articles à l'aide des tags ne s'est pas avéré nécessaire non plus dans la mesure où les élèves travaillaient sur un seul thème. Pour une veille plus large, en vue des concours de cette année, il serait intéressant de revenir avec les élèves sur cette fonctionnalité.

Il a été demandé aux élèves de citer leurs sources d'information dans le résumé de l'article publié. Pour autant, la question du respect du droit d'auteur n'a pas été abordée plus avant lors de ces séances et dans l'évaluation, notamment concernant l'utilisation des images, ce qui, a posteriori, apparaît comme une lacune. Or, le respect du droit ne va pas sans poser question dans l'usage des plateformes de curation comme l'explique Michèle Battisti, juriste spécialiste du droit de l'information sur son blog *Les Paralipomenes*³.

Reste à mesurer quel réinvestissement les élèves vont faire de cette plateforme de curation. Je vais pouvoir le faire cette année puisque la classe avec laquelle j'ai travaillé reste composée pratiquement à l'identique cette année. Une séance dans le cadre des préparations aux concours sanitaires et sociaux est en projet et permettra une adéquation des plateformes créées l'année dernière avec les besoins actuels des élèves.

Pour accéder à la séance complète : http://www.ac-reims.fr/editice/index.php?option=com_k2&view=item&id=1880&Itemid=483

³ Battisti, Michèle. *Les Paralipomenes* [en ligne]. <http://paralipomenes.net/wordpress/archives/8786>

Un travail d'avant-veille

Initier des élèves de lycée à une démarche de veille documentaire universitaire

Florence Michaux-Colin

Professeur documentaliste

Nous donnons ici un exemple de séquence pédagogique sur la veille informationnelle menée avec des élèves de terminale générale et technologique préparant l'entrée à Science Po Paris dans un établissement zone sensible en convention avec l'école.

Pour se présenter à l'oral d'admission de Sciences Po Paris permettant aux élèves du lycée de prétendre à entrer dans l'école, ces derniers doivent réaliser un dossier de presse constitué d'une quinzaine d'articles parus sur une durée de six semaines (de janvier à février), une note de synthèse et une note critique. Le thème du dossier est libre, mais doit être lié à l'actualité et être assez riche pour permettre une collecte d'articles sur les six semaines. L'oral prend appui sur le dossier, puis s'ouvre sur un questionnaire plus large.

Au lycée, l'« Atelier Sciences Po » accueille les élèves de terminale générale et STG volontaires. Il se déroule à partir d'octobre, à raison de deux heures hebdomadaires, et il est encadré par deux enseignantes. D'autres professeurs interviennent de manière plus ponctuelle, dont les enseignantes documentalistes.

En début d'année, le travail est surtout axé sur des thèmes de culture générale et chaque élève doit présenter au groupe en début de session une revue de presse sur l'actualité de la semaine écoulée.

Une première séance au CDI a pour objectif de présenter aux élèves différentes sources d'informations papier ou accessibles via le web et la méthodologie de la revue de presse.

Début décembre, afin de préparer la collecte d'article pour le dossier de presse, une initiation à la veille documentaire leur est proposée. Les élèves commencent à avoir une pratique de la lecture de presse, et ne jurent que par *Google Actualité*, bien pratique pour sélectionner les événements dont ils parleront dans leur revue de presse. Ils n'ont pas conscience de la redondance de l'information amenée par les agrégateurs, et ne gardent aucunes traces de leur déambulation sur le net. Leur

travail de sélection d'information est biaisé puisqu'il ne porte, le plus souvent, que sur les premiers titres de leur site d'actualité préféré, et donc les plus lus.

La séance se déroule sur les deux heures de l'atelier. Elle est assez dense, mais s'adresse à des élèves motivés. A travers une méthodologie de constitution de dossier documentaire, elle poursuit en fait plusieurs objectifs.

Tout d'abord, une éducation aux médias, en montrant aux élèves que l'impression d'abondance de l'information sur Internet est aussi une illusion. Que souvent les grands médias d'actualité traitent les mêmes sujets, avec les mêmes mots puisqu'avec les mêmes sources. Que les gros titres sont liés à la demande présumée des lecteurs et non pas forcément à l'importance du fait en lui-même. Et qu'il faut pouvoir élargir un peu ses propres sources d'informations, pour avoir accès à des informations plus confidentielles ou traitées avec un point de vue différent (ce qui leur sera utile pour pouvoir présenter plusieurs opinions dans le dossier et alimenter leur note critique).

Comme dans toute séance menée par une des enseignantes documentalistes, nous visons également un enrichissement de leur culture informationnelle, puisque les outils proposés leur demanderont, pour être efficaces, une certaine maîtrise des mots-clés et des opérateurs booléens. Il leur faudra aussi sélectionner à la fin de leur collecte les articles qui figureront dans leur dossier et en synthétiser le contenu.

Et puis surtout, en généralisant une pratique de veille, les élèves deviennent capables de s'informer de façon régulière en utilisant différentes bases de données, de classer, de hiérarchiser et de partager leurs résultats, de se constituer un corpus personnel ; ce qui leur sera bien utile l'année prochaine pour leurs premiers pas dans le supérieur. Malheureusement, sur la vingtaine d'élèves qui fréquentent l'atelier, ils seront bien peu d'élus à intégrer Sciences Po...

¹ NB : le calendrier est modifié depuis la rentrée 2012 suite au nouveau calendrier d'admission de l'IEP Paris

La séance se déroule en salle informatique. Elle débute par une définition de la veille documentaire, présentée comme une démarche permettant de réduire le temps de recherche, et même de faire venir l'information à soi (le pull), plutôt que de devoir aller la chercher (le push). A noter, pour l'anecdote, ces deux anglicismes font toujours un peu d'effet sur les élèves qui commencent alors à prendre tout cela plus au sérieux...

Tout d'abord, à l'aide d'un vidéo-projecteur et d'une connexion internet, sont présentés les outils qui permettent aux élèves d'effectuer ce que Marie-Laure Malingre nomme une "veille cible" : c'est à dire pouvoir suivre l'actualité en dégagant les grandes tendances afin de déterminer son thème de recherche.

Le premier site présenté est bien sûr *Google Actualité* que les élèves utilisent déjà. La plupart ne connaissent d'ailleurs pas d'autres sites d'actualité. Il est intéressant de leur montrer que sur d'autres sites, ce ne sont pas les mêmes informations qui sont placées en haut de la liste de résultats. Ils se sentent un peu désarçonnés quand nous leur demandons le fonctionnement de ce classement. Souvent, aucun d'entre eux ne peut expliquer l'ordre de présentation des articles, une fois démontré que cela n'est pas lié à l'heure de diffusion du titre d'information. Une discussion s'ensuit sur la pertinence du critère de "fréquence de diffusion". Une fois conclu que les informations dont on parle le plus ne sont pas forcément les plus importantes, nous pouvons passer à de nouveaux outils.

C'est à travers la présentation du portail *Netvibes* du CDI que nous abordons les flux RSS. Les élèves sont libres de l'utiliser ou de créer leur propre agrégateur. Les deux principalement choisis (*Netvibes* ou *iGoogle*) sont assez facile à prendre en main. Les élèves sont cependant invités à passer au CDI ou à venir un peu plus tôt à la séance suivante s'ils veulent une aide technique. Il leur est surtout recommandé de sélectionner une dizaine de sources maximum s'il veulent pouvoir faire une vraie lecture des flux. Le plus souvent, ce sont les titres de la presse quotidienne généraliste qui sont choisis, quelques quotidiens anglophones ou hispanophones, de la presse économique et des journaux perçus comme "contestataires", ou sont inclus les deux pureplayers *Rue 89* et *Médiapart*.

L'exemple de *Médiapart* permet de faire le point sur les archives de la presse en ligne, qui sont quelquefois payantes (au grand désarroi des élèves) et de leur présenter la base de presse en ligne à laquelle le lycée est abonné.

Toujours dans l'optique de la veille, plusieurs fonc-

tions sont mises en avant :

- la fonction recherche, tout d'abord, avec le titre de l'article auquel ils n'ont pas pu accéder en ligne, avec une utilisation de différents restricteurs : le titre du périodique, la date.
- la fonction dossier, qui leur permet d'enregistrer l'article en format texte et qui peut générer une notice bibliographique.
- la fonction pdf qui permet de feuilleter le périodique dans son format papier ou de regarder les unes des différents journaux.

En projection de leur future recherche, nous leur montrons rapidement la fonction recherche avancée par mot-clé avec une utilisation d'opérateurs booléens, mais, par expérience, il est encore trop tôt. Heureusement, une des deux professeures documentalistes sera présente pendant toute la phase de recherche et pourra réactiver la procédure avec eux.

Il peut être intéressant sur une recherche-exemple d'articles d'actualité récente de constater dans les résumés des résultats de différents périodiques que les termes utilisés sont très proches et proviennent souvent d'une dépêche de l'AFP (également présent dans les résultats de recherche).

Pour finir, c'est la fonction "Alerte" qui leur est présentée, ce qui leur permettra de recevoir régulièrement les articles parus qui correspondent à leur sujet. Il leur est cependant précisé que cette fonction n'est efficace que si la requête de recherche est très précisément rédigée. La boucle est bouclée par un parallèle avec la fonction "Alerte e-mail" de *Google Actualité*.

Pour terminer, et sensibiliser les élèves à la phase d'archivage des données collectées, la présentation de la fonction "Dossiers" de l'agrégateur de presse est prolongée par la découverte de l'extension *Read It Later* (maintenant Pocket) qui permet une collecte d'articles de pages web dans un espace personnel. Ils peuvent être ensuite lus de manière plus approfondie et sauvegardés (ou non) sans se perdre pendant le "butinage" dans les liens hypertextes ou multiplier les onglets.

En conclusion de la séance, l'accent est mis sur la nécessaire gestion du temps inhérente à tout travail de veille. Après avoir sélectionné leurs sources, les élèves devront s'y référer de manière régulière pour surveiller leur thème de recherche, et rapidement organiser leur espace de stockage.

Tout ce temps de présentation est peu interactif, même s'il se déroule en salle informatique. Il reste

habituellement une demi-heure pour que les élèves commencent à tester quelques outils.

Finalement, les élèves auront été sensibilisés à plusieurs facettes de la veille documentaire :

- s'informer régulièrement de manière générale en variant ses sources (sites d'actualités, agrégateurs de presse, agrégateurs de flux RSS),
- se créer sa propre base de données en sélectionnant des sources pertinentes (flux RSS, dossiers en cloud computing),
- effectuer une recherche sur un sujet précis et gérer ses alertes (*Google*, agrégateur de presse),
- Restituer ses résultats.

Bien sûr, tout n'est pas assimilé en deux heures. C'est par l'encadrement sur les six semaines à venir, les explications en individuel, le rappel aux outils que les apprentissages vont se construire.

La venue d'anciens élèves ayant intégré l'IEP Paris reste la meilleure justification du travail amorcé, puisqu'ils reconnaissent maintenant l'intérêt d'un travail de veille régulier, qui leur permet de se tenir informés et surtout de pouvoir approfondir les cours par une collecte d'articles ciblés et, pour les plus avancés, la possibilité de commencer à se créer leur propre base de donnée pour leur mémoire de deuxième cycle.

Cette séance est toujours très agréable à mener pour le professeur documentaliste, qui peut (enfin?) se présenter comme un expert dans le domaine de l'information. Les élèves voient peu à peu l'intérêt de la démarche au fur et à mesure de l'évolution de leur recherche, et c'est également très enrichissant de pouvoir les suivre sur un temps aussi long.

Un des inconvénients de cette séquence est bien sûr son côté cours magistral indigeste. Il vient principalement du fait qu'il a été difficile de choisir lors de la construction, dans quel ordre présenter les outils nécessaires à nos veilleurs en herbe. Pour l'année prochaine, nous pensons néanmoins, intégrer à la première séance sur la découverte des titres de presse, *Google Actualité*, l'agrégateur de flux du CDI et une première approche de la base de presse. Puis proposer une nouvelle séance autour d'outils de veille collaboratifs comme par exemple *Pearltrees* ou *Evernote* pour qu'une fois les thèmes de recherche esquissés chacun puisse aider ses camarades à se faire une idée plus précise de son sujet en fonction des articles croisés lors de sa propre veille. Ce qui les aidera à maîtriser le fonctionnement de nouveaux outils et à tra-

vailler en groupe, même à distance.

Ainsi, la séance présentée ici serait plus une explicitation d'une démarche de veille documentaire déjà amorcée, avec une mise en perspective des outils déjà utilisés, quitte à en présenter de nouvelles fonctionnalités (alertes, création de son propre agrégateur de flux...) Nous aimerions ainsi pouvoir intégrer la nécessité de garder trace de son travail de recherche notamment par la rédaction d'une bibliographie, peut-être par la prise en main de *Zotero*.

Bibliographie

Malingre, Marie-Laure. *Développer une veille personnelle avec les alertes, les fils RSS et les pages personnalisables ?*

<http://www.sites.univ-rennes2.fr/urfist/resources/developper-une-veille-personnelle-avec-les-fils-rss-et-la-syndication-de-contenus>. [consulté le 20/05/2012]

Lehmans, Anne. « Du CDI à la bibliothèque universitaire : Former les usagers à l'information » *Les Cahiers d'Esquisse*, n°11. Université Montesquieu - Bordeaux IV IUFM d'Aquitaine n°1, janvier 2010

Une assurance bien de son temps



Qu'il s'agisse de mobilité, d'environnement ou de services pratiques, la nouvelle assurance habitation de la GMF innove pour tenir compte de l'évolution des modes de vie.

Ecouter de la musique grâce à son lecteur MP3, envoyer un email de son Smartphone, occuper son trajet en train en regardant un film sur son ordinateur portable... La sphère privée tend aujourd'hui à se déplacer de la maison vers l'espace public : les cafés, les transports en commun, la rue... A l'écoute de ses assurés, la GMF

performance énergétique ⁽¹⁾ ? Vous bénéficiez alors d'une réduction de 5% pendant 5 ans sur votre contrat. Sans oublier une assurance sans majoration de toutes vos installations faisant appel aux énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, géothermie...). Enfin, vous pouvez faire appel à nos experts pour profiter d'un avis technique sur tout devis de travaux d'économie d'énergie (isolation, chauffage) de votre habitation. Bien pratique en cas de doute !

⁽¹⁾ doté d'un diagnostic de performance énergétique avec une étiquette énergie A, B, C.

Valérie Cohen, Directrice technique de la GMF

« Un contrat en phase avec les attentes actuelles »

« La GMF a conçu son nouveau contrat DOMO PASS en concertation étroite avec ses sociétaires, dans la lignée de la démarche qualitative initiée avec AUTO PASS en 2008 et SANTÉ PASS en 2010. Notre objectif consiste à apporter à nos assurés des réponses adaptées, en phase avec leurs attentes actuelles, leur mode de vie, leurs besoins et leur budget. DOMO PASS, solution innovante proposée à un prix avantageux, nous permet ainsi de conserver un temps d'avance en termes de qualité et de compétitivité sur le marché ».

a conçu DOMO PASS, une assurance multirisques habitation comportant de nombreuses garanties innovantes. Ainsi, pour 7 euros par mois (ou en inclusion dans la formule Confort +), DOMO PASS couvre tous vos appareils nomades en cas de vol ou de casse, et ce quel que soit le lieu de survenue du sinistre.

UN CONTRAT QUI SE MET AU VERT

Parce que les enjeux liés à l'environnement sont de plus en plus présents, DOMO PASS comporte en outre plusieurs garanties et avantages en tenant compte. Votre logement fait preuve d'une bonne

UNE ASSURANCE SANS SOUCI

Le contrat DOMO PASS, c'est aussi de nombreux « plus » destinés à faciliter votre quotidien :

- un service S.O.S Domicile accessible 24 H/24, 7j/7 pour les urgences de serrurerie et de plomberie – mais aussi pour le chauffage, le gaz et l'électricité – avec la prise en charge des frais de déplacement et de la première heure de main d'œuvre du prestataire agréé GMF
- une garantie « panne électroménager » pour tous les appareils de moins de 5 ans, blancs ou bruns, pour 5 euros par mois (ou en inclusion, selon la formule choisie), comprenant les réparations, ou la livraison et l'installation d'un appareil de remplacement.
- un service de mise en relation avec tous les corps de métiers pour trouver rapidement des professionnels agréés : maçon, plombier, électricien...



Pour en savoir plus sur ce contrat : Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé) ou connectez-vous sur www.gmf.fr